## CADRE D'EMPLOI DES ALERTES

Afin de ne pas porter atteinte à la présomption d'innocence des individus signalés ou de ne pas diffuser ce qui pourra être assimilé à de fausses dénonciations, les utilisateurs recevront les seuls messages suivants :

- **Messages de prévention simple**

Lorsqu'il n'est pas fait référence à une infraction, la formulation est libre.

Exemple : *« Bientôt les départs en vacances, pensez à vous inscrire à votre brigade dans le cadre des opérations tranquillité vacances ».*

- **Messages opérationnels**

→ Les situations qui ne constituent pas une infraction : aucune alerte ne vous sera transmise.

→ Les situations délictuelles : les alertes ne peuvent porter que sur un fait avéré.

## A RETENIR

Ce dispositif «Stop Cambri » vient en complément des dispositifs « alerte commerces » ou « alerteagri » qui existent déjà en Côte-d'Or, et qui ne concernent qu'une catégorie d'utilisateurs.

Stop Cambri s'adresse à tous les publics et chacun peut y avoir accès librement.

*

Les « push » apparaissent sur tous les smartphones des utilisateurs de l'application dès qu'ils se connectent à Internet.

*

Un « push » chasse l'autre et le fait disparaître.

Pour tous renseignements, contactez le Cabinet-communication de la région de gendarmerie de Bourgogne et du groupement de gendarmerie départementale de la Côte d'Or
☎ : 03.80.70.65.03
Retrouvez nos conseils réguliers sur Facebook
www.facebook.com/gendarmerie.delacotedor

Ministère de l'Intérieur

Gendarmerie nationale

# APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES

## TOUS LES CONSEILS POUR SE PREMUNIR CONTRE LES CAMBRIOLAGES

UNE APPLICATION QUI VOUS ALERTE EN TEMPS RÉEL !

POUR ANDROID

POUR IOS

COMMENT CONTACTER MA BRIGADE OU MON COMMISSARIAT ?

Ministère de l'Intérieur

Gendarmerie nationale

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

## TELECHARGEMENT

L'application « Stop Cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement :

- Apple Store pour les appareils de marque Apple

- Play Store pour les autres appareils fonctionnant sous Androïd (version mini : 4.0)

## BUT DE L'APPLICATION

L'application a vocation à prévenir les cambriolages dans les habitations et les commerces.

C'est pourquoi, dans l'onglet « Prévention », l'utilisateur est guidé dans son choix en déterminant s'il est **particulier** ou **commerçant**.

## LES OBJECTIFS

– **Alerter** la population en temps réel, par des notifications ;

– **Informer** la population de phénomènes de grande envergure à partir de la page d'accueil. Le « Flux d'actualité » diffuse des informations de portée nationale, gérées par le Centre Opérationnel de la Gendarmerie ;

– **Donner des conseils** de prévention aux particuliers et aux commerçants ;

– **Guider** la réaction des victimes et **faciliter l'usage de l'appel du 17** ;

– **Faciliter** les inscriptions aux opérations tranquillité vacances (OTV) par le téléchargement d'un formulaire en ligne ;

– **Rechercher une brigade** en tapant le nom d'une commune ou en se géolocalisant. L'application dirigera les personnes vers la brigade la plus proche.

## LES ALERTES
## - Mode d'emploi -

### ALERTER LA POPULATION, en temps réel

La technologie du « Push » développée dans cette application permet d'envoyer une notification aux utilisateurs de l'application, à condition qu'ils :

- **se rendent à la page de personnalisation et inscrivent le numéro du département dont ils dépendent ;**

- **cochent la case « j'accepte de recevoir les notifications ».**

Dès qu'un fait se produit, la Gendarmerie peut envoyer une notification dans des délais très brefs.

Il s'agira d'un message (160 caractères maximum) que recevront les seuls utilisateurs du département.

Exemple :
STOPCAMBRI Recrudescence de cambriolages à la chignole (perçage du battant de fenêtre), la gendarmerie vous préconise de fermer vos volets la nuit ou en cas d'absence. Faites passer l'info !